

Rapport public Parcoursup session 2024

CFA DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LA SARTHE - Lycée Saint Charles - Sainte Croix - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFA DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LA SARTHE - Lycée Saint Charles - Sainte Croix - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (8715)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFA DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LA SARTHE - Lycée Saint Charles - Sainte Croix - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (8715)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	73	4

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats	Bulletins de 1ère et Terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail	Appréciations des enseignants	Important
Savoir-être	Autonomie dans le travail	Champ "Autonomie" de la fiche Avenir	Très important
	Capacité à s'investir	Appréciations des enseignants	Très important
	Présence/Absences en cours, retards	Indicateurs mentionnés sur les bulletins	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	CV et lettre de motivation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers des candidats sont étudiés à partir de plusieurs critères :

- * les résultats et appréciations obtenues
- *le projet professionnel motivé
- *le projet de formation en apprentissage motivé
- *l'appétence pour l'alternance

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Le projet professionnel motivé doit être le plus précis possible et dépasser la simple déclaration d'intérêt pour le domaine informatique : les dossiers qui font ressortir des expériences pratiques en informatique, les auto-formations et ceux qui par le biais d'un lien (liens, screenshots...) donne accès à des productions sont particulièrement appréciés par le jury.

L'intérêt pour le projet de formation en **apprentissage** doit être explicité.

Signature :

Ghislain DE BARMON,
Chef d'établissement de l'établissement CFA DE
L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE LA SARTHE -
Lycée Saint Charles - Sainte Croix